

Indicateurs statistiques sur le surendettement
Synthèse
mars 2012

	janvier 2012	février 2012	mars 2012 (1)	Cumul de janvier à mars		année 2011
				2012	2011	
Dossiers déposés	17 602	21 633	22 017	61 252	65 377	232 493
Dossiers recevables	15 680	15 212	17 476	48 368	48 969	202 900
Dossiers traités par les Commissions	20 381	19 412	20 501	60 294	54 366	239 647
- Plans conventionnels conclus	6 135	5 529	6 021	17 685	15 917	73 945
- Mesures imposées et recommandées élaborées	4 994	4 987	4 828	14 809	12 639	57 371
- Mesures de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	5 169	5 013	5 269	15 451	13 311	58 196
- Dossiers clôturés	2 822	2 598	2 856	8 276	7 874	33 357
- Dossiers irrecevables	1 118	1 033	1 265	3 416	3 626	14 647
- Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables)	143	252	262	657	999	2 131

Commentaire

22 017 dossiers de surendettement ont été déposés au cours du mois de mars 2012.

Le nombre de dossiers déposés au cours des douze derniers mois (de avril 2011 à mars 2012) s'élève ainsi à 228 383, soit une augmentation de 1,54% par rapport aux dépôts enregistrés lors des douze mois précédents (de avril 2010 à mars 2011).

Au cours de ce mois, les commissions de surendettement ont traité, au total, 20 501 dossiers en faisant usage des différentes possibilités ouvertes depuis la mise en œuvre de la loi n°2010-737 du 1er juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation .

(1) Données provisoires

Précision : les données annuelles tiennent compte d'événements (décisions judiciaires, réouvertures de dossiers clôturés...) pouvant être intervenus sur certains dossiers après l'établissement des données mensuelles publiées en cours d'année. Ceci peut amener des décalages à la marge entre les données annuelles et les données mensuelles publiées antérieurement.

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin mars 2012

	année 2010	année 2011	Cumul de janvier à mars	
			année 2012	année 2011
Dossiers déposés (en nombre)	218 102	232 493	61 252	65 377
Dossiers soumis pour examen de recevabilité (en nombre)	193 941	215 241	51 272	52 191
- Dossiers recevables (1)	182 007	202 900	48 368	48 969
- Dossiers irrecevables (A)	13 622	14 647	3 416	3 626
Décisions d'orientation des Commissions (en nombre)	189 360	211 597	50 711	51 052
- vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	50 119	65 776	17 678	14 628
- vers une procédure amiable	139 241	145 821	33 033	36 424
Mesures de rétablissement personnel (en nombre) (B)	43 098	58 196	15 451	13 311
- Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	6 016	57 162	15 128	13 077
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	114	1 034	323	234
- Accords des débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP, selon dispositions antérieures au 01/11/2010	36 968	0	0	0
Phase amiable (en nombre)	141 008	138 072	33 146	28 333
- Plans conventionnels conclus (C)	86 419	73 945	17 685	15 917
- Constats de non accord entérinés	54 589	64 127	15 461	12 416
Demandes de mise en œuvre de la phase des mesures imposées et recommandées (MIR) (en nombre)	48 510	57 408	14 854	11 518
Mesures imposées et recommandées élaborées par les Commissions (en nombre) (D)	47 559	57 371	14 809	12 639
- Mesures imposées élaborées	7 362	31 049	7 805	6 974
- Mesures recommandées élaborées	5 621	26 322	7 004	5 665
<i>dont mesures imposées ou recommandées consistant en une suspension d'exigibilité</i>	3 646	17 383	4 212	4 016
Recommandations élaborées selon dispositions antérieures au 01/11/2010	34 576	0	0	0
Dossiers clôturés toutes phases (en nombre) (E)	26 910	33 357	8 276	7 874
Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables) (F)	ND	2 131	657	999
Dossiers traités par les Commissions (en nombre) (A+B+C+D+E+F)	217 608	239 647	60 294	54 366
Renvoi des dossiers par les juges aux Commissions (en nombre)	4 566	3 549	859	1 146
Recommandations homologuées par les juges (en nombre)	37 386	48 797	20 131	7 921

(1) dossiers déclarés recevables par la commission ou par le juge à la suite d'un recours